

MÉMOIRE

Concernant le projet minier Horne 5 de
Ressources Falco Inc. à Rouyn-Noranda

Présenté au

Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement

Par Denise Stewart

De Rouyn-Noranda, quartier d'Alembert

24 septembre 2024

Introduction

J'ai suivi avec intérêt les audiences publiques. En tant que résidente du quartier d'Alembert à Rouyn-Noranda, je suis très préoccupée par la gestion des résidus miniers qui seront stockés en surface, près de chez- moi.

Le fait que les autorités élues permettent à l'entreprise Glencore un dépassement imprudent de la norme permise de matières polluantes fait en sorte qu'il est difficile d'accorder sa confiance dans les projets miniers. Il importe donc de bien analysé et comprendre les impacts sur notre milieu de vie.

D'après l'étude d'impact environnemental, les résidus épaissis seraient acheminés hydrauliquement via des conduites. Il est indiqué que les résidus de combustion de pétrole (RCP) les plus réactifs seraient confinés dans une cellule recouverte d'une géomembrane imperméable. La modélisation a révélé que la cellule de résidus de flottation (RFP) n'exigerait pas de membrane pour la protection des eaux souterraines. Dans le résumé de l'étude d'impact environnemental, il n'y a pas de mention d'un mécanisme ou d'une procédure qui nous renseigne sur comment Falco prévoit de gérer ce risque de manière adéquate. Ainsi, dans sa conception initiale cet aspect du projet **n'est pas acceptable**.

J'ai travaillé plus de 10 ans à la gestion du risque en santé pour la région et gérer un risque c'est entrevoir les possibilités d'un incident ou d'un accident et de prévoir des mécanismes pour prévenir ou atténuer la réalisation du risque. Il n'y a pas de mention s'il existe un plan d'intervention à cet effet etc...

Pour recevoir ma confiance : il serait judicieux de désigner un groupe indépendant pour évaluer de manière objective et réaliste la sécurité de cette méthode vis-à-vis des eaux souterraines et de concevoir et réaliser un plan pour contrer le risque.

De plus, concernant la rupture des digues, il est prétendu que seuls les résidus s'échapperaient. Les conséquences potentielles d'un tel déversement conjugué à une crue, dont on banalise la probabilité alors que le Québec a vécu cette année des pluies torrentielles, a démontré que les normes de la qualité de l'eau ne seraient **probablement pas** dépassées à l'exception de la zone immédiatement

autour du **lac Dufault**... Faut-il rappeler que le lac Dufault est le bassin qui fournit l'eau potable des résidents de Rouyn-Noranda ! **Cette situation alarmante est irrecevable.**

Pour rencontrer l'acceptabilité de ma part : **Il serait capital d'identifier un groupe indépendant qui analyserait les conséquences potentielles d'un déversement en intégrant la variable des changements climatiques à cette analyse. En plus d'évaluer de manière objective et réaliste la sécurité de cette méthode et de concevoir et réaliser un plan pour contrer le risque.**

On ajoute, qu'un déversement, qui avouons-le, contient des concentrations de cyanure, phosphore total, argent, zinc, cuivre, nitrite et bromite, pourrait possiblement avoir un impact. Toutefois, c'est relativisé puisque les conséquences seraient limitées au lac Vauze ou le ruisseau Duprat. En fait, le texte souligne que les concentrations pourraient dépasser les critères de la qualité d'eau pour la faune aquatique. Ainsi, on les remplacera....

Aux audiences du BAP, le 28 août dernier, monsieur Bertrand Lessard du groupe REVIMAT s'interrogeait sur la durée de vie des tuyaux. Il voulait connaître la durée de vie moyenne d'un tuyau de pipeline qui va être utilisé à double parois par la minière, sachant qu'il passe des résidus épaissis qui sont très abrasifs. Monsieur Lessard affirme qu'il connaît le pipeline de la Goldex à Val-d'Or qui, présentement, est tout en changement, après 14 ans, il est foutu, ils le rénovent. C'est ça, la durée de vie.

Évidemment, pour ma part je suis consternée car il faut comprendre que c'est 17 kilomètres de conduites. Il ne semble exister que du flou sur la vigilance à accorder à ces conduites et le MELCCFP n'offre pas de garanties non plus.

Madame Cartier la représentante de Horne 5 n'avait pas la réponse sous la main. Alyson Gagnon, MELCCFP, souligne ne pas avoir de caractéristiques ou de demandes spécifiques quant aux tuyaux en termes de matériel qui peut être utilisé.

Le ministère demande au promoteur de proposer une méthode ou un tuyau qui montre qu'il va respecter l'environnement, finalement, en cas de déversement.

Donc là, le promoteur a proposé des doubles parois, a proposé à chaque kilomètre de mettre un réservoir en cas de fuite. Donc, nous, on regarde plutôt quelles mesures d'atténuation le promoteur prévoit mettre en place en cas de fuite, mais c'est à lui de proposer le type de tuyaux qu'il veut.

En fait, la réponse arrive en soirée le 28 août et c'est qu'on n'a pas la projection de durée de vie exacte. Il me semble primordial que l'on soit répondu sur cette question pour une acceptabilité sociale du projet.

Sur la restauration après la fermeture il semble y avoir un plan. Madame Cartier assure que, le plan de fermeture prévoit l'enlèvement. Le plan de fermeture est prévu pour le parc à résidus, le tracé des conduites, le complexe minier et c'est prévu d'enlever, de récupérer et après ça, on nettoie s'il y avait eu besoin, **s'il y avait eu un déversement quelconque.**

Rouyn-Noranda, c'est beaucoup plus qu'une ville minière. C'est une ville empreinte d'un rêve. Les activités culturelles profondément enracinées commande de s'élever au-dessus de la cupidité et recréer un milieu sain pour tous ces citoyens et citoyennes.

En terminant, permettez-moi d'exprimer ma solidarité avec le mémoire de Mères au front !